



Enseignement de la culture générale aux classes CFC

L'enseignement de la culture générale englobe les domaines « droit et société » et « langue et communication ». Il vise à fournir aux apprenti-e-s une aide dans leur phase de vie actuelle et à les préparer de manière globale, pendant leur formation, à leur future vie professionnelle et privée.

Domaine Société

Le domaine Société comprend différents aspects (culture, droit, écologie, économie, politique) qui seront traités par le biais de l'étude de grands thèmes répartis sur la durée de la formation.

Domaine Langue et Communication

Le domaine Langue et Communication vise le développement des compétences linguistiques et de communication des personnes en formation.